



LES NOTES DE LA FEP

N°13 - Décembre 2019

#POST-URBAIN

#MÉTROPOLISATION

#COMMUNS

#ALTERNATIVES

GUILLAUME FABUREL

Géographe, Guillaume Faburel est professeur à l'université Lyon 2 et enseigne à l'Institut d'Études Politiques de Lyon dans les formations d'études urbaines, d'aménagement/urbanisme ou encore de science politique. Son ouvrage *Les métropoles barbares* a remporté le Prix du livre d'écologie politique en 2018.

DE LA MÉTROPOLISATION... AU POST-URBAIN

SÉRIE - SOCIÉTÉS ÉCOLOGIQUES DU POST-URBAIN
VOLET n°1

par Guillaume FABUREL

Processus engagé depuis plusieurs décennies à l'échelle planétaire, la métropolisation est un des faits majeurs des mutations contemporaines, sociales et économiques, écologiques et politiques. Cette métropolisation affecte les grandes villes comme milieux et cadres de vie, et plus largement l'ensemble des territoires, qui sont dorénavant tous concernés par l'urbain. Cette note explicite une telle évolution, en livre les principales conséquences, et, sur cette base, s'ouvre aux ruptures possibles par l'écologie politique, pour alors envisager les conditions d'une société post-urbaine.

Cette série de notes croise plusieurs regards, de la géographie et de l'histoire, de la philosophie et de la science politique, de l'architecture, de l'urbanisme ou encore des études urbaines. Placé sous la responsabilité de Guillaume Faburel (géographe et politiste), auteur du texte d'exposé général, il associe étroitement Mathilde Girault (études urbaines), Anne Goudot et alii. (ethnologue), François Jarrige (historien), Christophe Laurens (architecte-urbaniste), Thierry Paquot (philosophe), Hélène Reigner (politiste) et Chris Younes (philosophe).

DÉMONDIALISER LA VILLE, DÉSURBANISER LA TERRE

Alors que de toutes parts le besoin se fait sentir de retisser des liens respectueux avec la terre pour faire face à une crise écologique sans précédent, que les injustices sociales et les inégalités territoriales, béantes, ne cessent d'augmenter, et que la concentration des leviers de l'action entre les mains d'intérêts privés et d'experts techniques impose d'ouvrir la voie à une démocratie plus directe, le pouvoir politique français propose... **les Métropoles**. Mises à part quelques préoccupations gouvernementales récentes pour les périphéries à la suite du mouvement des Gilets Jaunes (Programme « Cœur de ville » en 2018 pour les villes moyennes, « Agenda rural » du 20 septembre 2019 pour les bourgs et les hameaux), il n'est plus question que d'« enjeux métropolitains », de « pouvoirs métropolitains », de « gouvernance métropolitaine », d'« acteurs mé-



Pour aller plus loin

Publications récentes des auteur-es de la série « sociétés écologiques du post-urbain »

- Guillaume Faburel, *Les métropoles barbares. Démon-dialiser la ville, désurbaniser la terre*, Le passager clandestin, collection Essais, 2018 (réédition augmentée 2019, collection Poche)
- Mathilde Girault, *Professionnalités de l'urbain et crises écologiques*, Thèse de Doctorat en Géographie et Aménagement, Université Lyon 2, 2019
- François Jarrige, *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2016
- Cyrille Weiner, Christophe Laurens, Jade Lindgaard, Patrick Bouchain, *Notre-Dame-des-Landes ou Le métier de vivre*, Paris, Loco, 2018
- Thierry Paquot, *Désastres urbains. Les villes meurent aussi*, Paris, La Découverte, 2015 (réédition augmentée 2019, collection Poche)
- Hélène Reigner, Thierry Brenac, Frédérique Hernandez, *Nouvelles idéologies urbaines*, Dictionnaire critique de la ville mobile, verte et sûre, Presses Universitaires de Rennes, 2013
- Chris Younès, Roberto D'Arienzo (ed.), *Synergies urbaines : pour un métabolisme collectif des villes*, MétisPresses, 2018

tropolitains », de « territoires métropolitains », de « forums », d'« ateliers » et de « workshops »... métropolitains. L'Acte III de la décentralisation et le **statut officiel de Métropole**, octroyé en 2014 puis 2017 à 22 grandes villes françaises, en ont été le point d'orgue, avec leurs périmètres étendus d'intervention et leurs compétences non moins étendues d'aménagement.

Selon l'article L5217-1 du code général des collectivités territoriales, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes « d'un seul tenant et sans enclave » qui s'associent au sein d'« un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion ». La métropole a pour objectif de valoriser les fonctions économiques métropolitaines et ses réseaux de transport et de développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation. Elle assure également la promotion internationale du territoire.

Mais d'où vient cette passion débordante ? Que recouvre-t-elle précisément ? Quels en sont les grands effets et ce pour quelles réactions ou alternatives fortes à ce jour ?

1/ MÉTROPOLÉ, MÉTROPOLÉ, MÉTROPOLÉ... LES NOUVEAUX HABITS DE LA GRANDEUR

Le statut officiel de Métropole, ses nouveaux périmètres et ses nouvelles compétences, entérinent en fait à de nombreux endroits et, bien plus encore, arment à bien d'autres ce qu'il est convenu de qualifier **métropolisation des territoires**. Définition partagée au sein de la communauté scientifique, cette métropolisation constitue le **stade néolibéral du capitalisme urbain** (et patriarcal). Ce stade est engagé **depuis maintenant près de 40 ans**, d'abord au sein des pays tôt convertis à cette doctrine (Etats-Unis et Angleterre), puis dans toutes les grandes agglomérations souhaitant peser dans la mondialisation, quels que soient les régimes politiques et les orientations des gouvernements en place.

Si la longue histoire des villes a de tout temps eu la polarisation économique et le commandement politique pour moteurs de densification (aux fins de rendement et de gouvernement des regroupements), et si le terme de métropole traduit l'empire depuis plusieurs millénaires (avec toutefois une diffusion rapide à partir de l'ère coloniale), ce stade signe **la concentration dans les grandes villes des nouvelles filières et activités d'une économie moins industrielle et plus servicielle et culturelle**, et, pour ce faire, la conversion rapide des pouvoirs urbains aux logiques de firme et de gouvernance entrepreneuriale.

Or, si les 120 villes dites internationales, épigones des *Big Seven* (Londres, New-York, Paris, Hong Kong, Tokyo, Singapour, Séoul), pèsent pour 44 % du PIB international et seulement 12 % de la population mondiale, **s'il y a donc du ca-**



pital à fixer et de la richesse à produire par unité urbaine - à condition toutefois de libérer les forces économiques (ex : droit du travail) et à cette fin de lever quelques freins politiques (du côté de l'aménagement et de l'environnement notamment)... dans les années 2000, exceptions faites de Paris et, dans une moindre mesure, de Lyon, aucune des villes françaises ne comptait dans les classements internationaux des cabinets libéraux. Ce sera donc l'objectif du label métropolitain proposé en 2014 par le gouvernement central au travers de la réforme : adapter les périmètres et les compétences de l'action territoriale pour **être plus compétitif, en accélérant le virage néolibéral** dans la planification (financière), la production (capitaliste), le fonctionnement (marchand) et la gestion (entrepreneuriale) de l'urbain.

Le terme de métropole s'applique ainsi aujourd'hui partout pour rendre compte de l'influence croissante **des grandes villes, dont l'avantage comparatif serait une capacité à attirer et articuler** des fonctions de commandement (ex : directions d'entreprises) et de communication (ex : aéroports, interconnexions ferroviaires, etc.), **à polariser** les marchés financiers (ex : places boursières et organismes bancaires), **à concentrer** des marchés d'emplois de « haut niveau » - que l'INSEE qualifie de métropolitains depuis 2002 (conception-recherche et prestations intellectuelles, commerce interentreprises et gestion managériale, culture et loisirs) et des marchés segmentés de consommation (tourisme, art, technologies...). Les objectifs économiques précèdent - et donc déterminent - le projet de rationalisation politique et administrative promu par le nouveau découpage territorial de la réforme éponyme.

Nombre de pays ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : création de dix *città metropolitana* en Italie, fusion des provinces en Suède, ou encore abolition des comtés au Danemark. En France, toujours pour une question de taille critique, le nouveau statut métropolitain s'accompagnera de la **création de 13 méga-régions** ainsi que d'un agrandissement des intercommunalités (min. 15 000 habitants), dont certains voudraient ce jour encore plus augmenter étendue et densité (cf. proposition de l'Assemblée des Communautés de France en octobre 2019).

Dans le même temps, plus de 50 % de la population nationale sont exclus des périmètres métropolitains : les petits bourgs ruraux, les petites villes (moins de 20 000 habitants), les villes moyennes (entre 20 000 et 100 000 habitants), et même 8 des 19,5 millions de personnes vivant dans le périurbain (espaces accueillant jusqu'à 60 % des communes dites rurales)¹. Sachant en outre que 39 % des métropolitains se concentrent dans les trois premières métropoles : Paris, Lyon, Marseille. ***Big is beautiful. There is no alternative.***

Mais, tout ceci ne se fait pas sans quelques changements d'envergure.

1. Avec une définition pour le moins très urbaphilique de la ruralité puisque pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), « *l'espace rural regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine* ».

Une unité urbaine est quant à elle, toujours selon l'INSEE, « *une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants ou aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres* ».

Enfin, pour qualifier les métropoles, le même organisme recourt à la notion non moins fonctionnelle d'aire urbaine : « *Un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci* ».



2/ LA MUTATION DES MILIEUX ET CADRES DE VIE : LES NOUVEAUX PAYSAGES DE L'URBAIN MÉTROPOLITAIN

Tout d'abord, **les populations à fort capital immatériel (diplômes, savoir-faire, réseaux...) y sont prioritairement visées**. Ce sont les « nouvelles classes dirigeantes » de la finance ou de la communication. Ce sont également les élites internationales et groupes du management d'entreprises. Pour les métropoles plus régionales, c'est-à-dire au moins 17 des 22 françaises, ce sont aussi et surtout les fameuses « classes créatives » des secteurs à haute valeur ajoutée (sciences et ingénierie, architecture et design, arts et communication...), ainsi que plusieurs groupes sociaux plus historiques, comme la bourgeoisie territoriale (et son patrimoine familial), la petite bourgeoisie intellectuelle (très adepte des centres métropolitains), ainsi que des jeunes bien formés (adeptes de la mobilité diplômante) et un troisième âge bien portant (adepte des commodités urbaines et de la *silver economy*). Voilà les publics cible, avec **quelques valeurs largement défendues** : selon les apôtres toutefois récemment repentis à la vue de l'envergure des effets provoqués par cette sélectivité, il conviendrait de développer 3T (technologie, talent, tolérance) et d'appliquer 3C (compétition, connexion et capital humain).

Or, **faire venir ces profils justifie de faire place et de reconfigurer les espaces et paysages urbains**. Il en va par cette attractivité différenciée certes de la fiscalité locale pour continuer d'aménager mais plus encore du PIB, qui, à l'échelle nationale, se réalise à plus de 60 % déjà dans les espaces métropolitains (sachant que le PIB/habitant est 50 % plus élevé dans les métropoles que dans le reste de la France). Ce sera donc partout, et ce depuis plusieurs années selon les endroits, **un regain puissant des politiques infrastructurelles** :

- grandes **réhabilitations patrimoniales** des grands centres urbains avec mise sur le marché de pans entiers du secteur immobilier et des icones de l'ère industrielle ;
- grandes **rénovations urbaines** avec relocalisation des plus précaires et des cultures populaires ;
- grands investissements pour une **extension des réseaux** en vue d'accroître les flux, particulièrement avec l'aide du numérique et de la production des *big data* ;
- et, bien sûr, de **grands équipements** et des **chantiers massifs** dans le domaine des transports et du commerce, des sports et des loisirs, de la culture et de la recherche technologique.

« *Cogitez, allez-y, pensez et pensez en grand !* » disait la Maire de Paris, le 3 novembre 2015, devant les acteurs de l'urbanisme réunis pour le lancement de l'appel à projets « Réinventer Paris ». *Enlarge your Paris* nous dit le blog du journal *Libération*.

C'est ainsi que, quelles que soient les métropoles, **les paysages ont commencé à s'homogénéiser, produisant les mêmes ambiances et atmosphères**, prétendument attractives des cibles visées.



a/ Certes, pour les phares métropolitains et leurs gestes de l'architecture star, **de grandes tours dites écologiques** avec leurs façades et toitures végétalisées, de **grandes Arenas** avec leurs grandes salles de spectacle, de **grands musées** et leurs prouesses artistiques, de **grands stades** et leurs complexes hôteliers (pour les grands événements sportifs, notamment), de **grands hubs** (ex : Gares internationales) avec leurs marques commerciales (*branding*)... mais plus encore, cette fois-ci dans tous les centres urbains métropolitains, quelle que soit leur taille, de **larges façades restaurées, de grandes places pavées, une multitude des terrasses chauffées, l'apparition de commerces léchés...** tout ceci plus souvent desservi par des **tramways colorés**.

b/ Certes des **clusters et campus** de la recherche-développement dans les **NBIC** (nano-biotechnologies, informatique et sciences cognitives), avec leurs « talents » de la *Word-Class City*, des nouveaux **quartiers d'affaires** dits intégrés (sur modèle de la City) et des **centres commerciaux de nouvelle génération**, 2 ou 3.0, avec leurs moments *all inclusive* de détente et d'évasion... mais plus encore, partout, dans le domaine du logement notamment, l'apparition de **nouveaux quartiers, ou éco-quartiers**, avec leurs îlots convertis en jardins partagés, leurs dispositifs techniques pour le suivi de la consommation énergétique... le tout vanté comme mixte socialement (comme pour « Smartseille », du projet Euroméditerranée, en plein cœur de la métropole marseillaise), mais dans le même temps des quartiers de plus en fermés (14 % des produits immobiliers mis sur le marché de la périphérie toulousaine depuis 2000).

c/ Certes, pour les mieux dotées de ces métropoles, la multifonctionnalité des **grands parcs** (modèle *Central Park*) pour joggers affairés et spécialistes du *workout*, les **parcours de santé** sur des berges réaménagées, les **fermes urbaines** verticalisées... mais surtout, partout, des **esplanades publiques** sans bancs ni placette (pour les performances du *street art* et du *gaming*), une détermination des usages par le **numérique embarqué et l'internet des objets** (web 3.0), ou encore des tiers lieux en *open* et *fab labs* pour les *civic tech*... (comme à la grande heure des « incubateurs » et des « accélérateurs »), tout ceci accompagné de la surveillance généralisée ou encore de la précarisation salariale (par l'auto-entrepreneuriat de la *start-up nation*).

« *Il faut s'adapter et mettre nos outils politiques en conformité avec l'ordre mondial* » disait le maire de Montpellier en janvier 2018. **Nous sommes, par cette homogénéisation très rapide, de plus en plus partout à peu près nulle part.**

Selon ces desseins communs, la ville métropolisée serait donc, plus que jamais, notre avenir commun. Celui d'un **regain productiviste**, d'un **rebond croissanciste** avec ses nouvelles **esthétiques de modernité**. Toutefois, compter dans cette mondialité urbaine et ses desseins de polarisation et de densité, développer ses symboles de puissance et ses visages de prospérité, ne sont pas sans effets. Il y a bien quelques **impacts sociaux, écologiques et politiques de ce stade Dubaï du capitalisme**. Les expériences étrangères sont aussi très claires en la matière, de même que dans quelques grandes villes françaises, tôt converties à de telles ambitions.



3/ DE QUELQUES EFFETS DÉLÉTÈRES POUR LE DEVENIR PLANÉTAIRE DU VIVANT SUR TERRE

En tout premier lieu, et de loin peut-être le plus lourd enjeu de ce jour, **on a connu plus vertueux d'un point de vue écologique**. La définition de la ville varie certes selon les pays. En France, une commune de plus de 2 000 habitants constitue officiellement une ville alors qu'au Danemark le seuil minimal est fixé à 200 et au Japon à 50 000. Cependant, le fait urbain c'est à ce jour 55 % de la population mondiale (et 70 % à horizon de 2050 selon les prévisions de l'ONU) pour 70 % des déchets planétaires, 75 % de l'énergie consommée, **80 % des émissions de gaz à effet de serre** et plus 90 % des polluants émis dans l'air, en raison des surdensités visées pour la concentrations humaines.

Or, n'en déplaise aux tenants de l'économie verte, ces impacts ne cessent de croître par le fait même des modes de vie de l'urbain métropolisé. Par exemple, la transition numérique - dont les clusters métropolitains sont le creuset d'innovation et plus encore les modes de vie urbains les premiers consommateurs - **c'est le doublement de ressources naturelles extraites** entre 2000 et 2017 à l'échelle mondiale. Et, dans un tout autre domaine, sortant des seuls impacts, **l'autonomie alimentaire des grandes villes françaises** (+ de 200 000 habitants) **est en moyenne de trois à cinq jours**. Avec comme exemple, pour les tenants de la ville-nature, le fait qu'il faudrait, dans l'agglomération francilienne, élever (par fermes urbaines sans doute) autant de poules qu'il y a d'habitants pour satisfaire quotidiennement la consommation en œufs de sa population.

Plus largement, **l'autonomie « écologique »** de ces mêmes grandes villes impliquerait de libérer 60 % des sols pour le cycle de l'eau (pour rappel, $\frac{3}{4}$ des 20 000 km² de zones inondables en France sont situés dans les espaces métropolitains), de produire 100 % d'énergies renouvelables ou de restituer aux écosystèmes au moins 15 % des terres urbanisées afin d'avoir une chance de, seulement, maintenir la biodiversité à l'état d'aujourd'hui. D'ailleurs, nous savons qu'**un pays ayant une organisation territoriale plus équilibrée**, structurée autour d'un réseau dense et relié de petites villes, **consomme entre 30 et 40 % moins d'énergie**, à superficie et population comparables.

En outre, **un espace métropolitain n'est pas égalitaire. Les relégations et ségrégations, les exclusions et évictions sociales y sont mêmes légions**, d'une ampleur inégalée dans l'histoire urbaine. A Paris, plus de 55 % des actifs occupés sont dorénavant des cadres ou des entrepreneurs. Certaines classes d'école primaire publique ont même été fermées puisque les catégories dites supérieures, devenues majoritaires, préfèrent inscrire leurs enfants dans d'autres établissements. A Lille ou Bordeaux, la croissance de ces cadres ou entrepreneurs est de 1% par an en moyenne depuis 10 ans. Et lorsque l'on reprend pour indicateur celui de l'INSEE qualifiant plus précisément les **cadres et fonctions métropolitaines** (conception-recherche et prestations intellectuelles, commerce interentreprises et gestion managériale, culture et loisirs), à Nantes, par exemple, leur nombre a doublé depuis



2000, plus forte hausse hexagonale. À Paris, de nouveau, les 10 000 euros du m² viennent d'être franchis, lorsqu'à Lyon, Bordeaux ou Toulouse, le prix des appartements anciens a plus que triplé depuis 2000.

A l'ère industrielle, les ouvriers étaient par nécessité productive a minima intégrés à la vie urbaine. La géographie des filières économiques mondialisées n'a plus guère intérêt à cette promiscuité. **Plus que d'exploiter, il s'agit maintenant d'évincer.** Entre **fortification des centres métropolitains et extension sans fin d'un périurbain** diversement constitué, les *keyworkers* (employé.e.s encore nécessaires au fonctionnement des services scolaires, hospitaliers...) et les masses laborieuses de la précarité salariale (restauration et hôtellerie, services de livraison, de sécurité, du commerce de masse ou de l'entretien), se voient dans **l'obligation de déménager dans des périphéries de plus en plus étendues et en voie de désaffiliation.** Et, à cette aune du « faire place », les quartiers populaires sont eux-mêmes de plus en plus éclatés du fait de leur localisation stratégique pour l'accueil du nouveau peuplement visé. Tout ceci sans même évoquer ici les bidonvilles, qui, en croissance périphérique rapide, réunissent 24 % de la population urbaine mondiale, en quasi-totalité situés dans les grandes métropoles des Suds.

Dès lors, lorsque **la ville, la grande**, est à ce point marquée par des dynamiques d'homogénéisation/relégation, elle **n'est plus un milieu propice au mélange social et au brassage culturel, à l'anonymisation personnelle et à l'émancipation collective** (par l'emploi... sélectif). Longtemps décrites comme vertus intégratives de la grande ville (alors même qu'elles sont d'abord le fruit d'une pensée du capital) peut-on encore parler d'accueil et d'hospitalité lorsque l'on voit le sort métropolitain réservé aux migrants ou encore aux étudiants les plus précaires ? L'attractivité socialement différenciée est une puissante force désintégratrice du **fameux « vivre ensemble »**, cher aux défenseurs de l'urbain généralisé. Et on est loin également des vertus prophétiques de la capacité d'entraînement de telles métropoles par la célèbre « **théorie** » du **ruissellement** vers leurs hinterlands et arrière-pays.

Enfin, à la croisée de ces effets écologiques et sociaux, **d'autres conséquences sont à remarquer**, mais plus que les précédentes encore largement passées sous silence par les savoirs de gouvernement et l'urbaphilie très répandue dans l'expertise officielle. Dans le domaine des **expériences vécues**, il existe :

- certes un **sentiment croissant d'exclusion** et donc d'injustice face aux mutations sociales décrites (inaccessibilité des centres, relégations populaires, nouvelles enclosures résidentielles...), et des **émotions de plus en plus vives vis-à-vis de l'altération écologique des milieux** (ex : fournaies urbaines et ressentis de suffocation),
- mais plus encore ce jour une **sensation d'accélération sans frein** des rythmes de vie par une mobilité de plus en plus vantée comme premier capital social, une **impression d'étouffement et de saturation** par la concentration spatiale des populations et par la colonisation des temps sociaux de repos (ex : la nuit)... et des **croyances d'une relé-**



gation politique dans une frange devenue majoritaire de la population (fameux débat sur la « France périphérique »... et ses Gilets jaunes).

En fait, nous assistons par la métropolisation à une **conversion néolibérale totale des existences**, non sans un épuisement écologique et social croissant du vivant face au déchaînement productiviste de l'emballement urbain. Cette subjectivation néolibérale est d'abord celle de **l'occupation incessante des corps et de la mobilisation continue des esprits**, celle de l'encastrement du capitalisme « illimité » dans la pierre, les réseaux et les organismes, grâce à quelques préceptes anthropologiques largement soutenus économiquement et politiquement dans tous les projets métropolitains décrits : **une mobilité incessante** et une **accélération sans fin de nos mouvements** (notre émancipation !), **un divertissement permanent et un nomadisme généralisé** (nos humanités !), une **connectivité continue et des corps augmentés** (notre citoyenneté !).

Ainsi, à travers les statut, compétences et périmètres métropolitains, il s'agit de **fournir aux pouvoirs urbains les moyens d'accumuler du capital, de libérer la consommation, d'accélérer et de grossir toujours plus**. Et ce en réorganisant les espaces et les vies qui s'y réalisent, quelles que soient les couleurs politiques des équipes en place (« droite et gauche confondues » comme on disait naguère, et plus encore la « synthèse » droitière actuellement au pouvoir), avec d'ailleurs une autre compétition remarquée : celle des candidatures des nos « grands hommes » aux plus hautes fonctions de la « métropole France » (cf. Lyon). Or, tout ceci se réalise dans **un silence démocratique assourdissant**, puisque les dits pouvoirs urbains se sont majoritairement convertis aux intérêts marchands, et que, plus encore, l'avènement même des institutions métropolitaines confine toujours plus les débats aux seules considérations technico-juridiques, éloignant sans cesse d'avantage les **possibilités d'intervention directe des populations**.

Mais, pourquoi et, d'ailleurs, sur quoi discuter, dès lors que plus personne n'oserait se revendiquer « rural déclinant » ou renégat des périphéries face à l'urbain triomphant ? Certes, le fonctionnalisme productif de la ville à l'ère thermo-industrielle a toujours exercé une pression en tenaille sur les capacités des habitants : individualisation professionnelle (nécessité économique) et massification sociale (nécessité politique). Cependant, reprenant les préceptes de la machine à désir et des comportements attendus : **la mobilité incessante promue rend nos mouvements traçables et donc à la fois surveillables et orientables ; le divertissement permanent proposé nous rend malléables, adaptables et donc autrement gouvernables ; et le numérique développé sert à ce jour d'opérateur premier pour de tels conditionnements**, entre fluidité des informations et transparence des existences, entre mise en spectacle des signes et contrôle biométrique.

Ainsi, conséquence peut-être première, **la métropolisation est une mutation accélérée de nos espaces vécus, mais surtout des pouvoirs qui s'exercent dessus**. D'où l'emphase communicationnelle pour nous la faire aimer (métro-



poles « douces », « apaisées », « inclusives », « solidaires », « sobres », « frugales »...) et ses anglicismes eux-mêmes à consommer (*smart et safe... cities, digital et learning... cities, sky et airport... cities...* et feu *Europa-City*). Plus que jamais, il s'y produit une **compression de nos puissances d'action** et, partant, de nos capacités subversives d'agir. Voilà le dernier effet, mais sans doute le premier, de la métropolisation et de son ère post-démocratique. **Les grandes politiques métropolitaines nous désarment totalement.**

Non sans toutefois quelques résistances et surtout propositions alternatives... apparues corrélativement ces dernières années en France comme ailleurs.

4/ RÉSISTANCES MÉTROPOLITAINES ET ALTERNATIVES PÉRIPHÉRIQUES POST-URBAINES

Nous assistons en fait en réaction à un **développement rapide des résistances sociales et des propositions alternatives**, de prime abord depuis l'urbain métropolisé. Il s'agit de **luttés contre la gentrification** à Lisbonne ou Marseille, à Venise, Barcelone ou Grenoble, du mouvement à Berlin pour le **gel des loyers** et contre les grands bailleurs privés, de celui contre les quartiers d'affaires à Lille, pour le « **droit à la ville** » à Madrid ou à Genève... Certaines d'entre elles ont même pu, un temps, participer du mouvement dit des places (cf. *Occupy* et *Nuits debout*), particulièrement sur les questions de l'accès au logement. Il s'agit également des **actions dites de l'alternative par l'entraide et les nouvelles solidarités** qui se répandent comme autant d'herbes folles dans les villes : disco soupes et bricothèques, recycleries et ateliers de réparation, potagers partagés et boutiques solidaires, gratiférias et systèmes d'échanges locaux... Même s'il faut **savoir raison garder sur les nouvelles prophéties de l'économie dite collaborative** et de son urbanisme transitoire, avec souvent pour effet, dans le cas des tiers-lieux notamment, une gentrification provoquée par la réoccupation temporaire de friches urbaines et la médiation proposée à des collectifs dédiés. Enfin et peut-être surtout ce jour, il s'agit de **la désobéissance civile qui gagne les causes écologiques depuis les grandes villes**, singulièrement au sein des jeunes générations pourtant a priori bien intégrées dans les manières de vivre de la modernité, avec des mouvements de plus en plus visibles dans leur dénonciation de l'*hubris* consumériste : *Anv Cop 21* et *Youth for Climate*, et surtout *Extinction Rebellion* ou *Deep Green Resistance*.

Mais plus encore, la perte de capacité d'action que signe chez chacun.e la méga-machine métropolitaine et son mantra communicationnel explique ce jour que **de plus en plus de personnes décident plus encore de s'éloigner** de tels accélérateurs de particules et de leurs chaînes comportementales, et ce **en partant des métropoles** : des précaires solitaires aux ménages à forts revenus, des activistes de « l'ultra-gauche » aux cadres surmenés. Pendant que certain.e.s se complaisent en toute insouciance dans le confort contre-écologique des techno-cocons et des hyper-lieux métropolitains, **la rupture** avec l'ensemble des dépendances techno-urbanistiques et



avec leurs servitudes passionnelles est de plus en plus envisagée **comme solution pour se désaliéner** des milieux qui ont rendu, en toute insouciance, désirables et réalisables de tels comportements. Plus que l'adage des situationnistes des années 1960 (« *changer la ville pour changer la vie* »), il s'agirait dorénavant de « *changer de vie pour rompre avec la (grande) ville* ».

De tels **désirs de débranchement** se lisent d'ailleurs abondamment dans des enquêtes indiquant sans discontinuer depuis 20 ans que, par exemple, près de 80 % des franciliens souhaitent quitter l'agglomération, et, dernière enquête en date auprès de 15 000 personnes, que seuls 13 % des français vivant dans les espaces métropolitains souhaitent continuer à y résider (Cevipof, 2019). On estime à ce jour, mais les données demeurent fragiles puisque les indicateurs officiels noient les phénomènes, **de 600 000 et 800 000 personnes qui quittent chaque année les grandes villes françaises** (largement contrebalancés par l'arrivée des cibles visées). Et d'autres enquêtes, non moins officielles, en donnent les causes possibles de plus en plus convergentes, à l'exemple de celle menée en 2015 et 2016 par le Forum vies mobiles (dépendant de la SNCF) auprès de 12 000 personnes en France, Espagne, Allemagne, États-Unis, Turquie et Japon sur les *Aspirations liées à la mobilité et aux modes de vie*. Près de la moitié de la population interrogée **souhaite réduire drastiquement ses déplacements par une démobilité**.

Plus encore, **la relocalisation, le ralentissement et la recherche d'autonomie constituent des perspectives désirables pour une part non négligeable des populations occidentales**, comme cela avait pu être montré par une enquête collective auprès de franciliens en 2012-2013, qui rejetaient alors l'hyper-densité comme facteur d'harmonie et de bien-être. C'est même, selon cette enquête du Forum vies mobiles **en France que la décroissance arrive en tête, avec plus de 50 % des réponses**, devant l'utopie collaborative ou participative et très loin devant celles proposées par le transhumanisme. Et ceci est confirmé par une très récente étude de l'Observatoire Société et Consommation auprès de 2 000 français de 18 à 70 ans : l'utopie « écologique », qui dépeint une organisation de l'économie et de la société tendue vers **la sobriété**, le « moins mais mieux », est **la vision idéale** majoritairement partagée, en comparaison de l'utopie « techno-libérale », décrivant une société individualiste organisée pour une croissance forte tirée par la science et la technologie (avec le transhumanisme comme horizon) et de l'utopie « sécuritaire », renvoyant à une société nostalgique d'un passé révolu, attachée à la morale et à la tradition, soucieuse de préserver son indépendance économique et son identité face aux influences étrangères (*Le Monde*, 22 novembre 2019).

C'est ainsi que l'ensemble du territoire national se peuple, hors des métropoles, d'une toute autre croissance, participant très activement de la **reprise démographique des espaces ruraux** statistiquement attestée depuis le début des années 1980. Certes, nous y trouvons nombre des **oppositions aux grands projets du développement néolibéral et à leurs mondes**, singulièrement sur les **fronts des lisières extensives de l'urbain métropolitain** : grands équipements de



transports (aéroports, gares, contournements autoroutiers...), centres commerciaux de nouvelle génération, parcs ludiques et culturels, fermes industrielles... et même, là aussi nouvellement apparues, des luttes contre la touristification et l'inoccupation des résidences secondaires durant 10 mois de l'année (ex : Sud Bretagne). Ces luttes suivent la géographie du capital de l'ère néolibérale, celle de l'exploitation des ressources pour des métropolitains aux modes de vie de moins en moins consentis (l'agriculture intensive, l'énergie industrielle, les transports de la grande vitesse et ses effets tunnel,...).

Surtout dans le même temps, **les styles de vie tendent de plus en plus clairement à évoluer vers le minimalisme et le frugalisme, donc la sobriété volontaire et l'autolimitation, et pour ce faire à se délocaliser** : autoconstruction et habitat autogéré, permaculture et circuits courts alimentaires, jardins collectifs et potagers communautaires, fermes sociales et monnaies complémentaires, ressourceries et centrales villageoises... Ce mouvement se nourrit abondamment des impressions, sensations voire sentiments suscités par la métropolisation des existences urbaines. Raison pour laquelle d'ailleurs nous le rencontrons également de plus en plus dans les espaces présentés comme fort dépendants des centres métropolitains, mais en voie également de distanciation des modes de vie, voire de débranchement, à l'exemple des communes rurales qui composent encore 75 % de l'aire urbaine de Paris ou encore de Lyon, et jusqu'à 90 % de la Métropole de Nice.

En fait, plus on s'éloigne des cœurs métropolitains et plus minimalisme et frugalisme vont jusqu'à construire **d'autres formes de vie sous le visage d'enclaves décentralisées**, qu'elles soient des utopies pirates des zones à défendre ou des **éco-villages** ou **éco-hameaux**, des **coopératives intégrales** ou des **communautés intentionnelles/existentielles**. Et nous trouvons de tels processus partout sur terre, avec pour influences remarquées les réflexions et expériences décoloniales menées dans le monde indien autour de la subalternité, ou encore celles qui travaillent, par l'éco-féminisme particulièrement, la question indigène des populations natives et l'autochtonie en Amérique latine (soumises notamment à toutes les prétentions du productivisme équipementier par l'extractivisme).

Ces formes et styles de vie se déploient à de très nombreux endroits de l'espace hexagonal, y compris dans sa fameuse diagonale du vide (Nord-Est – Sud-Ouest), abusivement présentée comme de confins voire en déclin. Et ce pas seulement dans le Limousin. Également dans l'Est de la Bretagne, dans le centre de la Drôme, dans le Contentin, dans le Nord du Gard... soit, au total, plus de **40 % du territoire national**. Tout ceci bien plus amplement que les mouvements de néo ruralité des années 70 dans les moyennes montagnes du Sud, puisque le déploiement d'aujourd'hui concerne des lisières et marges périphériques, des campagnes reculées et des petits bourgs dits dévitalisés, des petits et villes moyenne dites en déshérence... (lorsque d'autres de ces villes cherchent, toujours et encore, par tropisme développementiste à se placer dans l'orbite des nouveaux périmètres, afin de « *tirer profit du dynamisme métropolitain* », à l'exemple parmi bien d'autres de Libourne à 40 km de Bordeaux).



Doit-on rappeler une étude menée en 2014 par l'Observatoire européen du développement territorial (ESPON), organisme créé par les ministres européens de l'Aménagement du territoire dans les années 1990, qui indiquait que **le maintien du réseau des villes moyennes est bien plus profitable à la réduction des écarts de développement entre régions européennes** que la polarisation renforcée dans et autour des grandes agglomérations?

En fait, loin de la disqualification coutumière d'un « néolocalisme » qui serait pétri d'égoïsmes individuels et de replis identitaires, nombre de ces alternatives de vie tracent **les premiers sillons émancipateurs d'une ère non pas seulement alter-métropolitaine mais réellement post-urbaine**. Qu'elles émanent de mobilisations associatives ou d'expériences coopératives, d'initiatives habitantes et de collectifs en résistance, nous y trouvons, dans un local ainsi multiple-ment réinvesti, un **soin de la terre** et une **reconsidération des différentes manifestations du vivant, des valeurs de tempérance et de ménagement des milieux socio-écologiques de vie, ainsi que des formes coopératives d'autonomisation productive** et plus largement encore des **pratiques d'autogestion**.

Elles portent ainsi en elles un **horizon socio-écologique d'un déjà-là politique : habiter plus que consommer, coopérer plus que concurrencer, autogérer plus que posséder**. Voici par l'écologie populaire et ses enjeux existentiels, ce que seraient les **communs du post-urbain**.

5/ PISTES PRATIQUES POUR UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE ET POUR DÉSURBANISER LA TERRE

Les **métropoles** sont par leur densité et leur surpeuplement, par leur mythe de grandeur et leur démesure, un **arrachement définitif de la nature**, au nom d'une prétendue éternité de notre propre humanité, par la surenchère mobilière, la dépendance connectique ou encore l'industrialisation des régimes alimentaires. On y atteint même les **limites humaines et écologiques du modèle économique qui a l'urbanisation de la terre comme emblème de civilisation**. La maison mère est en train d'enterrer la terre-mère, tragédie première des communs (pour reprendre une phrase célèbre). C'est la raison pour laquelle le stade post-urbain de nos existences suscite de plus en plus de souhaits et d'envies, loin du discours de l'expertise installée qui, avec une urbaphilie jamais démentie, va jusqu'à prôner sur les questions territoriales « *une pédagogie de la globalisation par le bas* » (Daniel Béhar, Xerfi Canal, *Revue audiovisuelle de l'économie, la stratégie et du management*, mai 2019) !

Dès lors, les questions politiques qui se posent très vite sont « **Comment soutenir de telles dynamiques de débranchement ?** » et, ce faisant, dans le même temps, « **Que faire des métropoles et de leurs processus écocidaires ?** ». Singulièrement lorsque tous les moyens d'action y sont dorénavant concentrés, faisant d'ailleurs dire à la pensée dominante : « [...] *la lumière s'est déplacée vers la métropole. C'est*



elle qui est en première place pour la révolution numérique et écologique, et qui offre plus de possibilités, de découvertes, de rencontres, d'aléatoire, où les liens entre le numérique et les rencontres physiques sont quasi immédiats » (Jean Viard, sociologue, mai 2019). En fait, **par quel miracle la métropole aurait-elle les solutions aux problèmes qu'elle a elle-même augmentés ?** Comment l'artificialisation sans fin (celle en France d'un département tous les 7 ans, soit 320 terrains de foot par jour pour les zones industrielles, les grandes surfaces, et les lotissements) serait-elle à même de lutter contre l'épuisement des ressources écologiques ainsi que de nos vies ?

Comment croire que polariser et densifier toujours plus va aider à retisser des liens respectueux à la nature ?

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, quels que soient **les courants de l'écologie dite radicale**, la solution préconisée est, pas seulement chez les adeptes de la collapsologie, très souvent celle de communautés locales autonomes, consommant peu de ressources et donc peu de technologies, organisées par **l'autodétermination** à partir d'une reconsidération fondamentale des besoins et d'une réappropriation de savoir-faire.

Toutefois, puisqu'il s'agit de faire droit à celles et ceux qui n'ont pas encore pris le parti sinon du départ tout du moins du questionnement, alors même que le doute écologique semble gagner de plus en plus de gens, imaginons sur cette base de communs post-urbains des **lignes de forces pour l'action sur les devenirs... métropolitains**. Quels seraient, en parallèle de l'accompagnement à de tels débranchements, les grands objectifs à fixer pour ces hyper-structures urbaines, sachant que **l'enjeu premier est, rappelons-le, de refaire urgemment corps avec le vivant**, et que, par exemple : en France, on bétonne 3 fois plus vite que la population ne croît ; que chacune de nos vies consomme en moyenne annuellement 12 tonnes de ressources naturelles, à 90 % importées ; ou encore qu'il faudrait, toujours en France, libérer de 2 500 à 5 000 m² de pleine terre par habitant pour prétendre à une pleine autonomie alimentaire de chacun·e.

Adaptant le précepte de John Holloway pour qui « *La révolution ne consiste pas à détruire le capitalisme, mais à refuser de le fabriquer* » et renouant sans doute avec l'aphorisme situationniste pour qui « *On ne combat pas l'aliénation par des moyens aliénés* » (René Viénet), il s'agit de penser **des grands axes qui, en priorité, décoloniseraient les imaginaires productivistes, croisancistes et consuméristes particulièrement actifs dans les univers métropolitains... et ce par des pratiques directes de désurbanisation**. Et le chantier est immense à en juger parmi bien d'autres fragments de la morgue académique : « *On ne peut être progressiste si on ne reconnaît pas le fait urbain et la disparition des sociétés rurales* » (Jacques Lévy, Libération, 14 octobre 2018). Du même auteur : « *Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas)* » (Conférence lors des 20e Controverses européennes de Marciac, 10 octobre 2014).



EPF : Etablissement public foncier (établissement menant les démarches d'acquisition foncière en amont de la réalisation de projets d'aménagement public, pouvant alors contribuer à la restauration des écosystèmes).

PAEC : Projet agro-environnementaux et climatiques (un des volets d'un projet de développement plus global du territoire, en conformité avec les orientations fixées par le SRADDET).

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal (document d'urbanisme qui détermine les conditions opérationnelles d'aménagement et d'utilisation des sols, en conformité aux orientations fixées par le SCOT).

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (organisme ayant pour mission de gérer l'installation d'exploitations agricoles ou forestières, ou le maintien de celles existantes, et ainsi de protéger les ressources naturelles et de maintenir la diversité biologique).

SCOT : Schéma de cohérence territoriale (document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage)

SPLA : Société publique locale d'aménagement (société anonyme sous autorité de la collectivité territoriale ou d'un groupement, en charge de conduire et réaliser des opérations d'aménagement).

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (schéma de planification qui fusionne plusieurs documents sectoriels ou schémas existants, tels que le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, le Schéma régional climat air énergie, le Schéma régional de cohérence écologique).

Sans aucune visée programmatique, voici **une première liste de propositions** qui nous semblent devoir être mises en débat urgemment. Elles tiennent compte des données actualisées et évolutions récentes de l'occupation des sols, ainsi que des coûts d'équipements métropolitains. Déjà en place, l'ensemble des **outils de planification** et des **instruments de l'urbanisme opérationnel** de ce jour (des SRADDET aux SCOT, des PAEC aux PLUi), tous les **organismes existants** (EPF, SPLA, SAFER...) et les **réseaux d'acteurs** (ex : Assemblée des communautés de France), permettraient sans difficulté avec un peu de volonté politique de mettre à l'agenda de tels **chantiers de désurbanisation** :

- **Arrêt immédiat par moratoire national de toute nouvelle construction, quelle qu'elle soit, avec sanctuarisation d'au moins 25 % des espaces déjà à ce jour déclarés comme constructibles** dans l'ensemble des périmètres métropolitains, loin des dispositions réglementaires récentes qui permettent de poursuivre, hypocritement, l'artificialisation des sols et des terres, selon des modalités renouvelées (« zéro artificialisation nette », « compensation écologique »...).

- **Désartificialisation générale et remise en friches de pleine terre de 25 % des sols partout en France, y compris ceux grandement altérés par l'agriculture industrielle**, dans le cadre de politiques locales de décroissance planifiée et de recyclage par des techniques douces (à l'exemple d'expériences étrangères, y compris nord-américaines), et ce loin des seuls permis de végétaliser des pieds d'arbres et bien au-delà des espaces interstitiels sur les trottoirs, et des effets d'annonce électorale sur la débétonisation de micro-parcelles (Ville de Paris, octobre 2019).

- **Réallocation globale de 25 % des fonds publics et parapublics d'équipements métropolitains** aux services éducatifs, médicaux, culturels et alimentaires dans les grandes périphéries, avec une priorité donnée à la réouverture/relocalisation de ces services et une autonomisation progressive de leur gestion. Ces fonds métropolitains sont estimés à plus de 100 milliards d'euros sur 15 ans, dont 54 pour la seule agglomération francilienne. Pour comparaison, 5 milliards d'euros sont investis pour rénover (commercialement !) les centres villes de 222 villes moyennes entre 2017 et 2022, pour une population comparable à celle de la totalité de l'Ile-de-France.

- **Réquision de 25 % des logements et bureaux/commerces vacants partout en France** (pour satisfaire 2 des 4 millions de mal logés à ce jour selon la Fondation Abbé Pierre), avec lancement de foires locales aux biens immobiliers ou des actions de réattribution pour 1 euro de maisons vacantes, accompagnées d'une **libéralisation de l'habitat léger** (à l'opposé de l'article 14 du projet de loi Engagement et proximité, 2019) et une **remise aux normes écologiques par taxation** à 25 % de tous les vols internationaux au départ des aéroports français, sur tous les SUV construits en France, sur l'ensemble des matériels numériques et informatiques neufs achetés sur le territoire national...

Voilà ce que pourrait être **une politique ambitieuse d'écologie populaire et de désurbanisation volontaire**.



Cependant, même si tous les outils et organismes existants permettraient en théorie une mise rapide à l'agenda, **de tels objectifs ne peuvent se décréter d'en haut** par les pouvoirs institués et les savoirs techniques de gouvernement, à moins non seulement de perpétuer le déni démocratique mais plus encore de réduire en cendre le dessein socio-écologique d'autonomie. Pour cela, trois grandes initiatives devraient être préalablement prises, non moins urgemment, et ce par les autorités locales et leurs réseaux :

- **Organisation d'Assises nationales du post-urbain**, qui auraient pour fonction de faire connaître, débattre et mettre en réseau l'ensemble des alternatives dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie, de la construction et des déplacements, pour penser en assemblées locales les modalités concrètes de l'accueil et de l'insertion des populations, de la relocalisation des activités de production, et de la consommation en besoins primaires dans la totalité des territoires, d'abord périphériques.

- **Intégration de savoirs artisanaux de la terre et de la paysannerie dans le socle commun de connaissances de la totalité des établissements scolaires**, pour développer les **valeurs d'autosuffisance, de communalisation et d'anti-autoritarisme** par des **pédagogies alternatives** et dans le respect des **savoir-faire locaux** (habitation bioclimatique, production alimentaire, énergies douces, santé par les plantes...), loin de toute spécialisation fonctionnelle qui rend chacun totalement dépendant, par exemple de l'agriculture industrielle et de circuits commerciaux, également responsables de l'écocide.

- Et, le plus important sans doute, **grâce aux périmètres déjà existants de « pays géographiques »** (352 en France en 2015) ou d'écosystèmes biorégionaux (vallées et plaines, systèmes forestiers et zones humides...) eux-mêmes déjà pensés en Italie ou encore aux États-Unis, **garantir l'autonomie décisionnelle des sociétés locales** à l'échelle maximale de leur bassin de vie (1 666 en France en 2016) et ce **en organisant par l'écologie sociale le polycentrisme confédéral et ses communaux** (cf. **le municipalisme** au sein de la campagne électorale des municipales de 2020).

Voilà qui garantirait la **démocratie directe**, seule à même de réaliser une telle ambition **d'écologie populaire et de désurbanisation radicale** face à la puissance à la fois économique et politique de l'ordre, écocidaire, marchand des métropoles. Voilà ce qui permettrait de passer de la métropolisation des villes... aux territoires socio-écologiques du post-urbain.



PREMIÈRES PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR ALLER VERS DES TERRITOIRES DU POST-URBAIN :

- A. Organisation d'Assises nationales du post-urbain sur les thèmes de l'accueil et de l'insertion des populations, de la relocalisation des activités de production, et de la consommation en besoins primaires dans l'ensemble des territoires.
 - B. Intégration de savoirs artisanaux de la terre et de la paysannerie dans le socle commun de connaissances de l'ensemble des établissements scolaires en France.
 - C. Garantir l'autonomie décisionnelle des sociétés locales en organisant le polycentrisme confédéral et ses communaux, à l'échelle de pays géographiques et de biorégions.
-
1. Arrêt immédiat par moratoire national de toute nouvelle construction, avec sanctuarisation d'au moins **25 % des espaces** déjà à ce jour déclarés comme constructibles dans l'ensemble des périmètres métropolitains.
 2. Désartificialisation générale et remise en friches de pleine terre de **25 % des sols** partout en France, y compris ceux grandement altérés par l'agriculture industrielle.
 3. Réallocation globale de **25 % des fonds publics et parapublics** d'équipements métropolitains aux services éducatifs, médicaux, culturels et alimentaires dans les grandes périphéries.
 4. Réquisition de **25 % des logements et bureaux/commerces vacants** partout en France accompagnée d'une remise aux normes écologiques par taxation et d'une libéralisation de l'habitat léger.

